

# RAPPORT ANNUEL

Service public de prévention  
et de gestion des déchets  
ménagers et assimilés.

**2021**



# SOMMAIRE

## **PARTIE I - LES INDICATEURS TECHNIQUES**

### **1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

1.1 Le territoire desservi

1.2 Spécificités du territoire

1.3 Historique de la compétence « Gestion des déchets » exercée par l'EPCI

### **2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS**

2.1 La pré-collecte

2.2 La collecte des déchets

2.3 Liste et mode d'exploitation des installations de traitement des déchets

### **3. TONNAGES DES FLUX COLLECTÉS**

3.1 Tonnages collectés en 2021 et comparatif 2020

3.2 Tonnages collectés en 2021 et comparatif 2020 (kg/hab/an)

3.3 Evolution des tonnages collectés depuis 2010

### **4. TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION**

### **5. PERFORMANCES DE TRI DES EMBALLAGES ET JOURNAUX-MAGAZINES**

### **6. LES DÉCHÈTERIES**

### **7. LA PRÉVENTION ET LA COMMUNICATION**

### **8. LES SERVICE AUX USAGERS**

## **PARTIE II - LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS**

### **1. LES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT**

### **2. LE COÛT AIDÉ DES DIFFÉRENTS FLUX**

### **3. LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC**



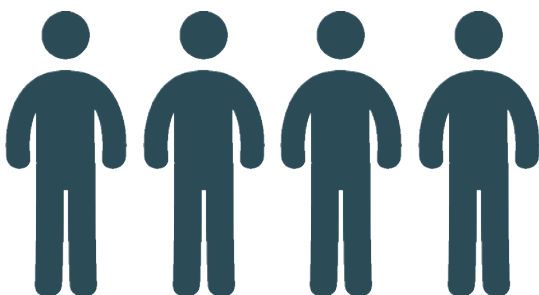
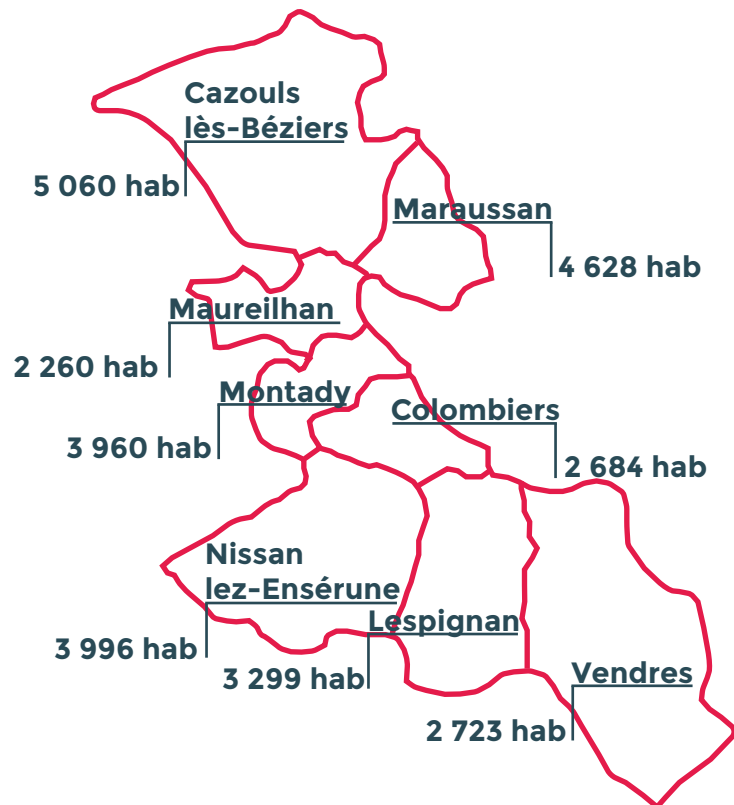
# PARTIE 1

## LES INDICATEURS TECHNIQUES

# 1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

## 1.1 Le territoire desservi

La Communauté de Communes Domitienne est un établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 8 communes. Elle exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » pour l'ensemble de ses communes membres.



# 28 610 Habitants

Population desservie par le service public de collecte et de traitement, soit une augmentation de **0.8%** par rapport à 2020.

## 1.2 Spécificités du territoire

La population sur le territoire de la collectivité augmente chaque année. Ce territoire, en forte expansion, est également soumis aux variations saisonnières avec une très forte hausse de population pendant la saison touristique, d'avril à octobre. Sur l'ensemble des communes, la majorité des résidences principales sont de type maison avec très peu d'habitat de type vertical (appartements). La commune de Vendres, située sur le littoral, possède davantage de résidences secondaires que de résidences principales. La présence de nombreux campings qui ouvrent aux beaux jours démontre une saisonnalité très marquée dans la réalisation du service public.

# RÉSIDENCES de la collectivité



Communes	Nombre de résidences principales	Nombre de résidences secondaires	Logements vacants	Total	Maisons	Appartements
CAZOULS LES BEZIERS	2 132	242	173	2 547	2 183	358
COLOMBIERS	1 238	188	53	1 479	1 176	274
LESPIGNAN	1 496	127	228	1 852	1 622	219
MARAUSSAN	1 903	87	212	2 202	1 901	285
MAUREILHAN	971	42	109	1 122	1 035	86
MONTADY	1 653	55	113	1 821	1 718	100
NISSAN LEZ ENSERUNE	1 804	168	189	2 161	1 836	271
VENDRES	1 137	1 274	19	2 430	2 315	99
<b>CC LA DOMITIENNE</b>	<b>12 334</b>	<b>2 183</b>	<b>1 096</b>	<b>15 614</b>	<b>13 786</b>	<b>1 692</b>



# 10,93%

Appartements sur le territoire de La Domitienne.

## 1.3 Historique de la compétence « Gestion des déchets » exercée par l'EPCI

► La compétence « gestion des déchets » a connu plusieurs étapes depuis ses débuts :

### JANVIER 2006

Prise de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » par la Communauté de communes.

La collecte des ordures ménagères est assurée en régie pour l'ensemble des communes.

La collecte sélective en caissette est également reprise en interne, excepté pour Vendres. Enfin, reprise en interne également des deux déchèteries du territoire, Cazouls-lès-Béziers et Nissan-lez-Ensérune .

La partie « traitement des déchets » est transférée, au SITOM du Littoral (syndicat de communes uniquement, les élus de Vendres y représentent leur commune) pour la commune de Vendres, et au SMOH (Syndicat mixte Ouest Hérault) pour les 7 autres communes.

### JANVIER 2011

Le SITOM du Littoral devient un Syndicat Mixte regroupant la Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour le compte des communes concernées.

### JANVIER 2009

La collecte sélective évolue avec l'abandon des caissettes. La collecte du verre se fait au moyen de points d'apport volontaire (PAV) et non plus en porte-à-porte. Les usagers sont dotés, hors centre-ville, de conteneurs jaune (pour les emballages) et bleu (pour les papiers) sur l'ensemble des communes. Pour les centres de village, la collecte sélective se fait via des points d'apports volontaires, eux aussi collectés en régie. Transfert de la partie « traitement » de la compétence à la Domitienne (arrêt de l'activité du SMOH qui devient le SMDOB, syndicat d'études sur les déchets auquel adhère la communauté de communes). La partie traitement reste au SITOM du Littoral pour la commune de Vendres.



## DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Le SITOM du Littoral disparaît. La Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée assurent la gestion du site.

## DEPUIS JANVIER 2013

Le SITOM du Littoral n'assure plus que le traitement des ordures ménagères de la commune de Vendres ainsi que le traitement de la déchèterie présente sur son site. La Domitienne récupère le traitement des PAV sur Vendres.

## SEPTEMBRE 2019

La Communauté devient actionnaire de la société publique locale (SPL) OEKOMED comme 6 EPCI de l'Ouest héraultais dans la perspective de l'exploitation d'un centre de tri mutualisé.

## 2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS



### 2.1 La pré-collecte

› On peut distinguer la collecte de la pré-collecte. La pré-collecte consiste au tri effectué par l'usager à son domicile. Ainsi, La Domitienne a choisi d'accorder un rôle clef à ses habitants en leur demandant de pré-trier leurs déchets recyclables en mettant à leur disposition un bac/PAV bleu et un bac/PAV jaune. Ainsi le contenu du bac /pav bleu fait l'objet d'un tri simplifié, moins coûteux, ce qui permet de réduire les coûts de traitement.

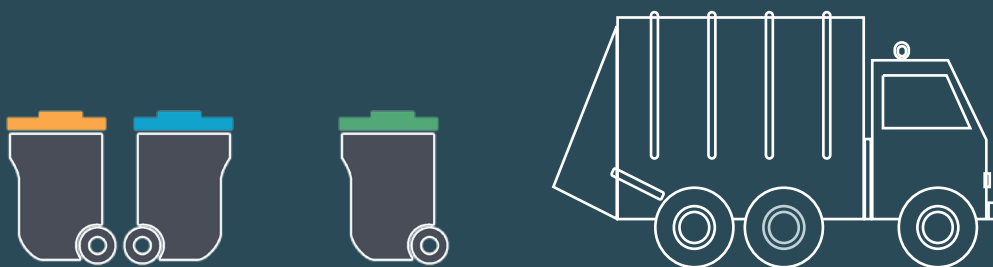


## 2.2 La collecte des déchets

➤ On peut distinguer deux types de collectes :

- la collecte en **porte-à-porte** : un véhicule passe devant la résidence de chaque habitant pour collecter leurs déchets.
- la collecte en **apport volontaire** : l'utilisateur apporte ses déchets dans un lieu spécifique,
  - soit dans une des deux déchèteries du territoire,
  - soit dans un point d'apport volontaire (PAV), un contenant dédié à un flux de déchets en particulier.

### COLLECTES EN PORTE À PORTE :



Flux de déchets collectés en porte à porte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	Nombre	% Population desservie
Ordures ménagères résiduelles	Régie	C1 à C4	Bac couvercle vert	11 636	100%
Journaux-magazines	Régie	C1	Bac couvercle bleu	10 350	80%
Autres emballages	Régie	C1	Bac couvercle jaune	10 126	80%
Déchets non ménagers	Régie	C1 à C7	Bac couvercle vert macaron redevance	-	-
Emballages non ménagers	Régie	C1 à C3	Bac couvercle bleu et jaune macaron	-	-
Cartons des professionnels	Régie	C1	En tas sur voie publique ou en bac couvercle jaune	-	-

Cx = x collectes par semaine

## COLLECTES EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE :

Flux de déchets collectés en apport volontaire	Mode d'exploitation	Contenant	Nombre	Densité
Verre	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	152	1 pour 188 habitants
Journaux-magazines	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	50	Pour les habitants des centres villes non équipés en bacs jaunes et bleus
Emballages	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	75	
Ordures ménagères résiduelles	Régie	Conteneurs enterrés	18	Sur les communes de Lespignan et Vendres
Verre	Régie	Colonnes	46	Campings

L'ensemble des ordures ménagères est collecté en bac de capacité allant de 120 à 770 litres. Les centres de village équipés de conteneurs collectifs sont collectés **3** fois par semaine. Les journaux-magazines et les emballages sont collectés en bacs hors des hyper-centres et en colonnes dans les centres de villages. La Domitienne assure également pour les administrations et les professionnels qui le souhaitent, dans le cadre de la redevance spéciale,

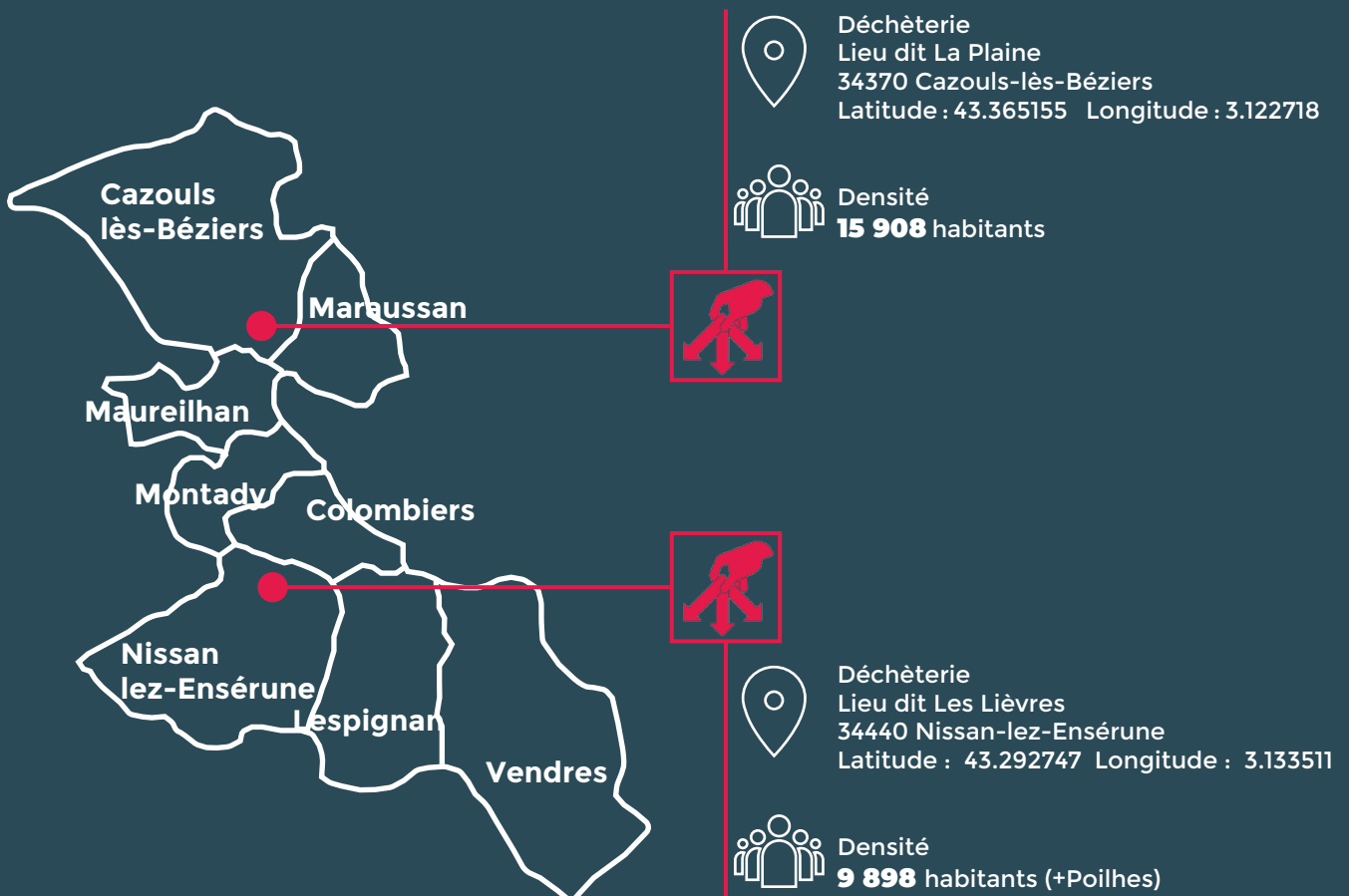
la collecte des déchets assimilables à des déchets ménagers c'est-à-dire des ordures ménagères résiduelles et des emballages/journaux-magazines. Ce service est assuré en 2021 pour **69** clients environ. Les cartons des artisans et commerçants des centres de village sont collectés gratuitement, une fois par semaine, lors du passage des équipes de collecte sélective.





## COLLECTES EN DÉCHÈTERIE :

► Les habitants du territoire disposent de deux déchèteries, situées à Cazouls-lès-Béziers et Nissan-lez-Ensérune. Seuls les particuliers du territoire, disposant de la carte d'accès, peuvent y accéder. Les professionnels du territoire sont acceptés uniquement pour leurs apports de carton, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ainsi que les métaux.



La déchèterie de Nissan-lez-Ensérune accueille également les habitants d'une commune limitrophe, Poilhes, par le biais d'une convention avec la Communauté de Communes Sud Hérault à laquelle la commune est rattachée. Quant aux habitants de Vendres, qui disposent sur leur commune d'une déchèterie gérée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Les déchèteries sont ouvertes 6 jours par semaine, du mardi au dimanche inclus (ouverture le matin uniquement le jeudi et le dimanche). La partie « haut de quai » (gardiennage) est assurée en régie ainsi qu'une partie des transports vers le site de traitement.

## 2.3 Liste et mode d'exploitations des installations de traitement des déchets

Flux de déchets	Installations où sont traités les déchets	Maitrise d'ouvrage	Exploitant	Nature de la valorisation
OMR	Unité de compostage des OMR -UVOM de Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	organique
OMR	Installation de stockage des déchets non dangereux -Saint Jean de Libron	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	enfouissement
OMR	Installation de stockage des déchets non dangereux - Vendres	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	VEOLIA	enfouissement
Déchèterie (Déchets dangereux)	Installation de traitement des déchets dangereux - Villeneuve les Béziers	TRIADIS	TRIADIS	recyclage
Déchèterie (bois B et encombrants)	Cimenterie	VALORIDEC	CIMENTERIE LAFARGE	énergétique
Déchèterie ( bois A)	Centre de tri et de traitement des déchets - Lespignan	VALORIDEC	VALORIDEC	énergétique
Déchèterie (encombrants)	Installation de stockage des déchets non dangereux VALORSYS - Montblanc	COVED	COVED	enfouissement
Collecte sélective (PAP/PAV) + Déchèterie (cartons)	Centre de tri Delta recyclage Lansargues	DELTA RECYCLAGE	DELTA RECYCLAGE	recyclage
PAV Verre	Centre de tri du verre	IPAQ	IPAQ	recyclage
Déchèterie (Déchets verts)	Plateforme de compostage Montels	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	organique
Déchèterie (Gravats)	Unité de traitement des gravats	SMN NICOLLIN	SABLIÈRES DU LITTORAL	recyclage
Déchèterie (DEEE)	Eco-organisme : Eco-systèmes			recyclage
Déchèterie (Textiles)	Le Relais			recyclage
Déchèterie (Ferrailles)	Installation de traitement Béziers	Purfer Derichebourg	Purfer Derichebourg	recyclage
Déchèterie (Eco-Mobilier)	Eco-organisme : Eco-Mobilier			recyclage
Déchèterie (plâtre)	installation de traitement Lespignan	RECYGPSE	RECYGPSE	Recyclage

Pour précision, les ordures ménagères collectées sur la commune de Vendres sont transportées pour transfert sur le site de l'ancien SITOM du Littoral.



# 3. TONNAGES DES FLUX COLLECTÉS

## 3.1 Tonnages collectés en 2021 et comparatif 2020

Flux de déchets	Modalités de collecte	2021				2020		
		Tonnages collectés	Tonnages entrants	% flux/total	% 2020/2021	Tonnages collectés	Tonnages entrants	
Ordures ménagères résiduelles	PAP	8 126,99	8 126,99	42	2,8	7 897	7 897	
Verre	PAV	1 112,42	1 112,42		5,9	1 047	1 047	
Journaux-Magazines	PAP	408,30	327,06	13	0,3	407	323	
	PAV		81,24				84	
Emballages	PAP	1 098,31	966,25		8,4	1 006	891	
	PAV		132,06				115	
Déchets verts			2 111,09		24		2 073	
Encombrants			1 471,31		17		1 428	
Gravats			2 408,50		27		2 036	
Bois			990,68		11		895	
DEA			615,00		7		509	
Ferrailles	Déchèteries	8 801,37	328,37	45	4	9,7	7 945,30	315
Cartons			276,66		3		242	
Plâtre			187,74		2		75,50	
DEEE			305,21		3		284	
DMS			89,58		1		72,60	
Textiles			17,235		0		15,20	
<b>TOTAL</b>		<b>19 547</b>	<b>19 547</b>	<b>100</b>	<b>6,37</b>	<b>18 302,30</b>	<b>18 302,30</b>	



19 547 t.

Le tonnage global de déchets collectés (tout flux confondu) est de 19 547 tonnes, soit une **hausse** de 1 245 tonnes par rapport à 2020.



Les ordures ménagères résiduelles représentent **42% des apports**. La collecte sélective **reste stable** à hauteur de 13% du flux global collecté. Les ordures ménagères collectées **augmentent de 230 tonnes** en 2021.



+92 t.

On notera la **stabilisation** des tonnages de journaux magazines.

Les tonnages d'emballages collectés ont eux **évolué positivement** (+ 92 tonnes par rapport à 2020).



Les déchets de déchèteries restent le flux capté le plus important (45%).

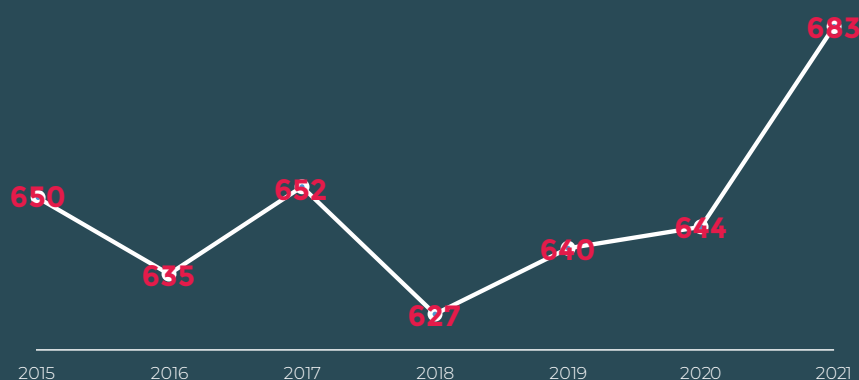
Les **gravats** y sont le flux le plus important (2 408 tonnes), suivi des **déchets verts** (2 111 tonnes). D'une manière générale, les tonnages de déchets sont en **hausse**.



## 3.2 Tonnages collectés en 2020 et 2021 (kg/hab/an)

Flux de déchets	Modalités de collecte	2021	2020	Variation
		Tonnages entrants	Tonnages entrants	2020/2021
Ordures ménagères résiduelles	PAP	284,06	278	5,83
Verre	PAV	38,90	36,89	2,01
Journaux-Magazines	PAP	14,27	14,34	-0,07
	PAV			
Emballages	PAP	38,39	35,44	2,95
	PAV			
Gravats		84,18	71,73	12,45
Déchets verts	Déchèteries	73,79	73,04	0,75
Encombrants		51,43	50,31	1,11
Autres déchets de déchèterie		98,23	84,85	13,38
<b>TOTAL</b>		<b>683,25</b>	<b>644,83</b>	<b>38,42</b>

### PRODUCTION MOYENNE ANNUELLE EN KG/AN/HAB



### OBJECTIF 2020

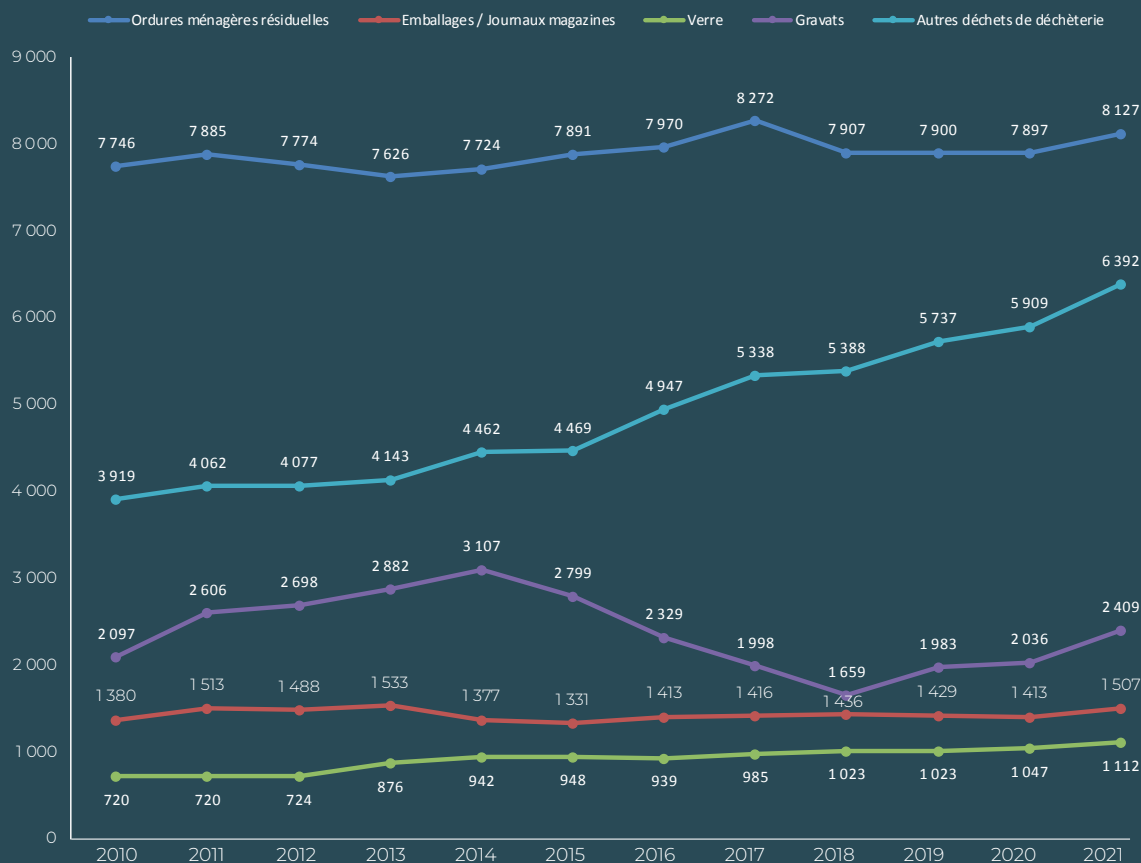
Pour rappel l'objectif 2020 du programme local de prévention des déchets était d'atteindre **560 kg/an/habitant** (-10% de production par rapport à 2010).

De 644kg/an/hab en 2020, on passe à **683 kg/an/hab** soit une **augmentation de près de 40kg** de déchets produits par personne sur le territoire.

Les principaux flux impactés sont :

- les autres déchets de déchèteries : +13 kg/an/hab
- Les gravats : +12.45kg/an/habitant
- les emballages : +3kg/an/hab
- les ordures ménagères : +6kg/an/hab

## 3.3 Evolution des tonnages collectés depuis 2010



**+ 23,2%**



Entre 2010 et 2021, le flux global de déchets collectés sur le territoire est passé de 15 860 tonnes à 19 539 tonnes soit une **augmentation** de 23.2% en 11 ans alors qu'en parallèle la population n'a évolué que de 19.41 % sur la même période.

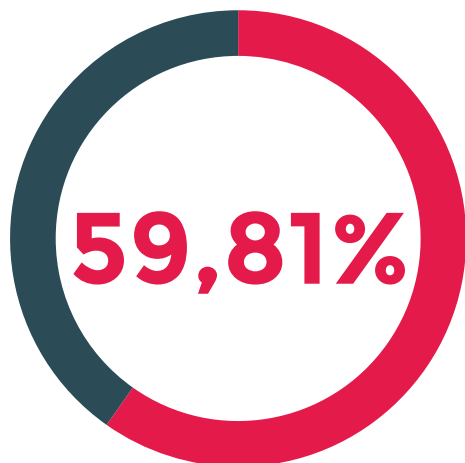
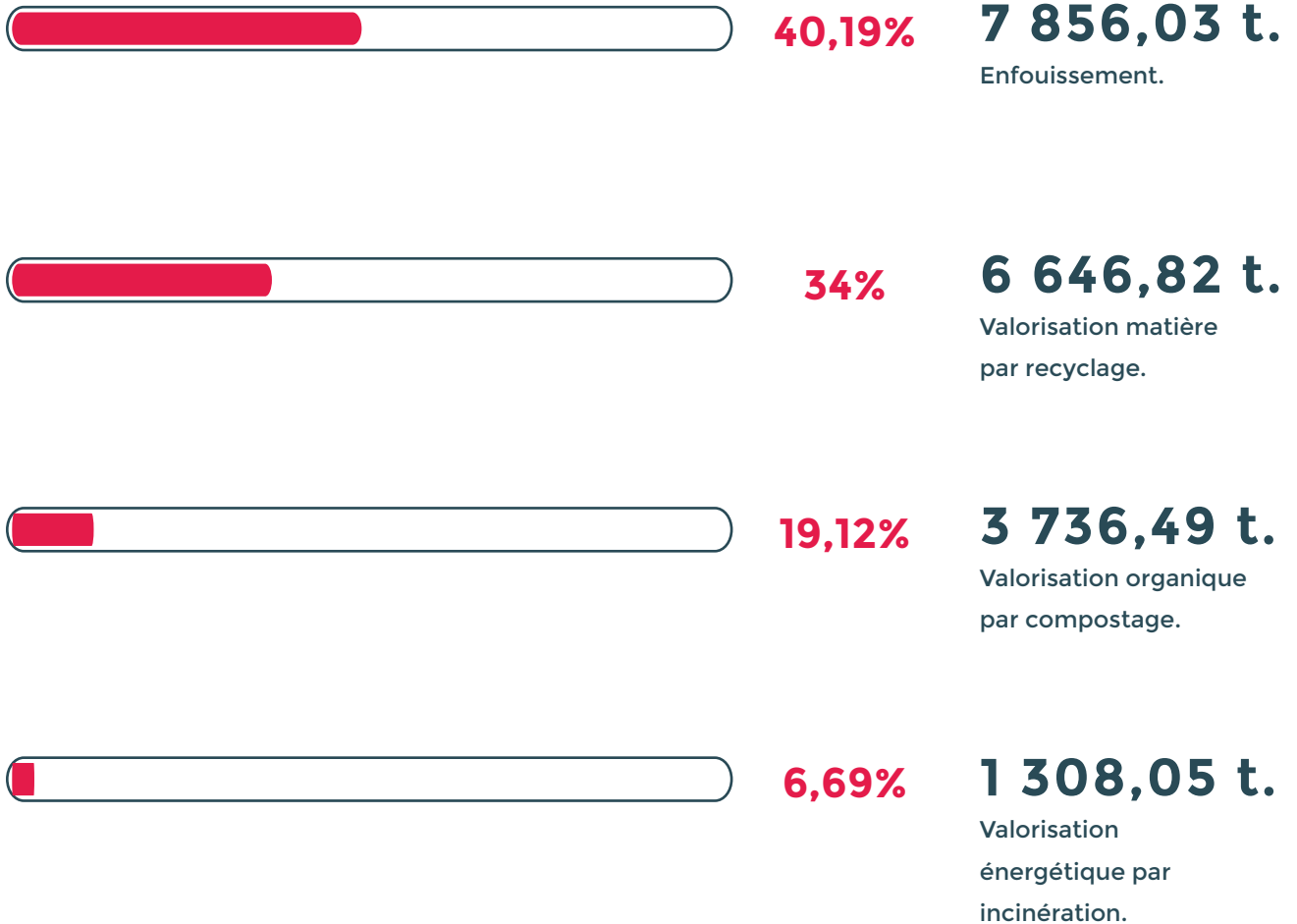
Le tonnage ordures ménagères **augmente** fortement en 2021 à hauteur de 8 127 tonnes.

Les tonnages de collecte sélective (verre, journaux magazines et emballages) **progressent de manière significative**.

Les flux collectés en déchèteries augmentent aussi de manière très significative, comme chaque année (8801 tonnes en 2021 contre 6 016 tonnes en 2010, soit une **progression** de 46% en 11 ans).



## 4. TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION



TAUX DE COLLECTE  
EN VUE D'UNE  
VALORISATION

## 5. PERFORMANCES DE TRI DES EMBALLAGES ET JOURNAUX-MAGAZINES



### 2021

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Filière	Tonnages collectés	Tonnages en sortie de centre de tri
Aluminium	Regeal Affimet		4,00
Acier	Arcelor Mittal		100,30
EMR (PCNC)	Smurfit Kappa	1 098,31	833,05
ELA (PCC)	Revipac		9,00
Bouteilles et flacons en plastiques	Valorplast		105,61
Refus	-		227,79
Journaux-Magazines	(Delta Recyclage)	4 08,30	980,72
Verre	O-I Manufacturing	1 112,42	1 112,42
<b>TOTAL</b>		<b>2 619,03</b>	<b>3 372,89</b>

## 2020

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Filière	Tonnages collectés	Tonnages en sortie de centre de tri	Kg/hab
Aluminium	Regeal Affimet	1 006	1	21,38
Acier	Arcelor Mittal		33,80	
EMR	Smurfit Kappa		272,88	
ELA	Revipac		21,90	
Bouteilles et flacons plastiques	Valorplast		112,88	
Refus	-		151,50	
Journaux-magazines	(Delta Recyclage)	407	0,00	0
Verre	O-I Manufacturing	1 047	1 047,00	36,87
<b>TOTAL</b>		<b>2 460</b>	<b>1 640,96</b>	<b>58,25</b>



# 6. LES DÉCHÈTERIES

Flux de déchets	Modalités de collecte	2021				2020	
		Tonnages collectés	Tonnages entrants	% flux/total	% 2021/2020	Tonnages collectés	Tonnages entrants
Déchets verts	Déchèteries	8 801,371	2111,09	24,0%	1,8	7 945	2073
Encombrants			1471,31	16,7%	3,0		1428
Gravats			2408,5	27,4%	18,3		2036
Bois			990,68	11,3%	10,7		895
DEA			615	7,0%	20,8		509
Ferrailles			328,37	3,7%	4,2		315
Cartons			276,66	3,1%	14,3		242
Plâtre			187,74	2,1%	148,7		75,5
DEEE			305,21	3,5%	7,5		284
DMS			89,58	1,0%	23,4		72,6
Textiles			17,235	0,2%	13,4		15,2
<b>TOTAL</b>		<b>8 801,371</b>	<b>8 801,371</b>			<b>7 945</b>	<b>7 945</b>





Les gravats représentent le principal flux collecté, suivi encombrants et des déchets verts.

Les gravats connaissent depuis deux ans une forte progression.



Les tonnages de certains flux générateurs de revenus (DEA, D3E, DMS notamment) progressent. les apports en DEA, plâtre et DDS augmentent.

## 97 716 ENTRÉES

La rénovation des deux déchèteries a permis de développer de nouvelles filières (plâtre, bois A et B), qui sont désormais bien reconnues par l'ensemble des usagers. La fréquentation des deux sites, désormais mesurable, grâce au contrôle d'accès mis en place, a été sur l'année 2020 de 57 860 entrées sur Cazouls-lès-Béziers et de 39 856 entrées sur Nissan-lez-Ensérune.



# 7. LA PRÉVENTION ET LA COMMUNICATION

## Pourquoi la prévention ?

Depuis la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) parue en 2015, l'objectif est de rompre le lien de cause à effet entre croissance économique et impacts sur l'environnement par la production de déchets. Cette même loi a fixé de nouveaux objectifs en matière de réduction de la production de déchets, en particulier la baisse de **10%** de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2020.



## PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT ET PAR AN

Année	Production 2010	Production 2021	Objectif 2020
Population	24 092 habitants	28 610 habitants	-
Ordures ménagères résiduelles	304	284	274
EMR – JRM	54	52	49
Verre	28	39	25
Déchèterie	241	308	217
<b>TOTAL</b>	<b>622</b>	<b>683</b>	<b>560</b>

### OBJECTIF 2020

**- 10%**  
Par rapport à 2010



**560 Kg/an/hab**

## Qu'est-ce que la prévention ?

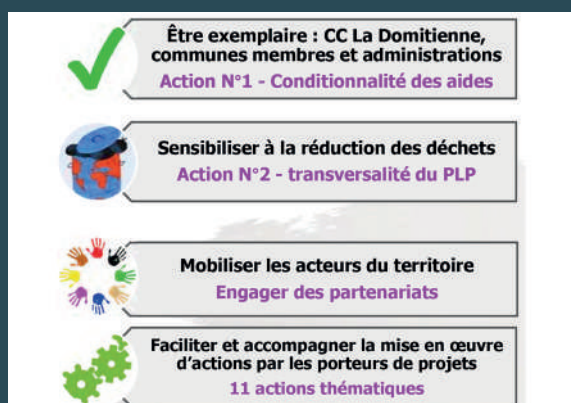


La prévention des déchets consiste à développer en amont de la collecte des déchets des actions visant à éviter, réduire voir retarder l'apparition d'un **déchet**, limiter leur nocivité, améliorer leur traitement. Une politique efficace doit prendre en compte chaque phase du cycle des produits : depuis la conception, en passant par la production et la vente jusqu'à la consommation.

## Le Programme Local de Prévention des Déchets de la Domitienne (PLPD)

Le PLPD est un document **obligatoire** qui définit des objectifs de réduction des déchets (**-10% de déchets / habitant entre 2010 et 2020**) et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Pour chaque Domitien, il s'agit concrètement de réduire de **62 kg** sa production annuelle grâce à des pratiques telles que le compostage, le réemploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les achats en vrac, l'achat d'occasion, ...

La Domitienne a prévu 4 niveaux d'intervention pour atteindre cet **objectif ambitieux** :



## Les actions phares de l'année 2021



### Lutter

Contre le gaspillage alimentaire.



### Développer

Les pratiques de compostage.



### Promouvoir

Le réemploi, la réparation.



### Rendre

Les événements éco-responsables.



► Parmi les opérations de réduction des déchets menées par La Domitienne, voici celles qui se poursuivent :



### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage domestique peut toucher **25 %** des foyers, avec près de 80 kg de déchets de jardin et de cuisine, par foyer, qui ne sont plus déposés dans la poubelle, soit **20Kg/hab./an** de déchets en moins. Lancée depuis septembre 2009, l'opération « compostage individuel » a permis aux habitants du territoire de la Communauté de Communes La Domitienne qui en font la demande d'être équipés en composteur : **1 703 foyers** ont été équipés depuis le début de l'opération.



### L'OPÉRATION "STOP PUB"

En apposant l'autocollant « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres, vous évitez la consommation de 40Kg de papier.

**100 Stop Pub = 4 tonnes de papier évitées.** Document disponible à l'Hôtel de Communauté ainsi qu'en mairie.



## Manifestation durable



La Domitienne propose aux associations du territoire ses **gobelets réutilisables** pour leurs manifestations. Ces gobelets permettent de conserver les lieux de la manifestation propres, d'éviter le gaspillage et de consommer de manière durable.

La preuve que cela fonctionne ? Toutes les associations qui ont utilisé les gobelets de La Domitienne ont fini par faire leurs propres gobelets, à leur effigie. En plus d'un **contenant durable**, ce gobelet devient support de communication.

## Les sensibilisations scolaires et grand public

**1 065**

Enfants sensibilisés sur le thème de la prévention

**309**

Enfants sensibilisés sur le thème du tri des déchets

**52**

Enfants sensibilisés sur les sites des déchèteries

**67**

Animations scolaires

# 8. LE SERVICE AUX USAGERS

## TABLEAU DE BORD DES REQUETES

► La Domitienne a fait le choix de la **qualité** de son **service** en apportant un suivi poussé des différentes réclamations reçues.

► Ainsi, en 2021, La Domitienne a reçu **1 073 appels** dont **155 seulement** concernaient des **oublis de collecte**.

► Le suivi minutieux de ces oublis permet d'apporter les changements nécessaires sur les tournées afin que ceux-ci ne se **reproduisent pas**.



RÉPARTION DES REQUETES

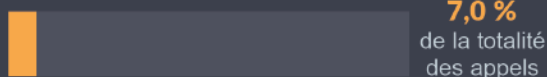


- 337

Appels par rapport à 2020

↑ 75

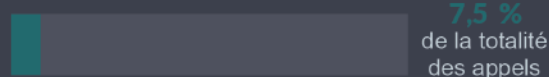
3% par rapport à 2020



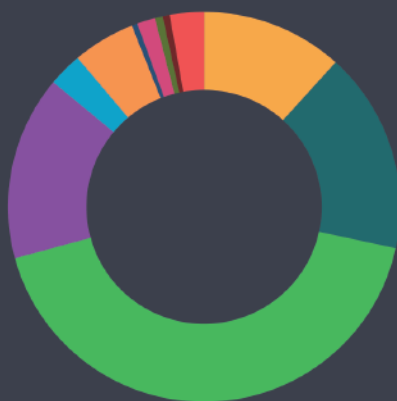
OUBLIS DE COLLECTE SÉLECTIVE

↓ 80

-9% par rapport à 2020



OUBLIS DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES



SERVICE CONCERNÉ

Gestion des bacs  
**452**

Autres  
**30**

Collecte  
**16**  
Eco animateurs  
**30**

Ordures ménagères  
**178**

Pôle ressources  
**6**

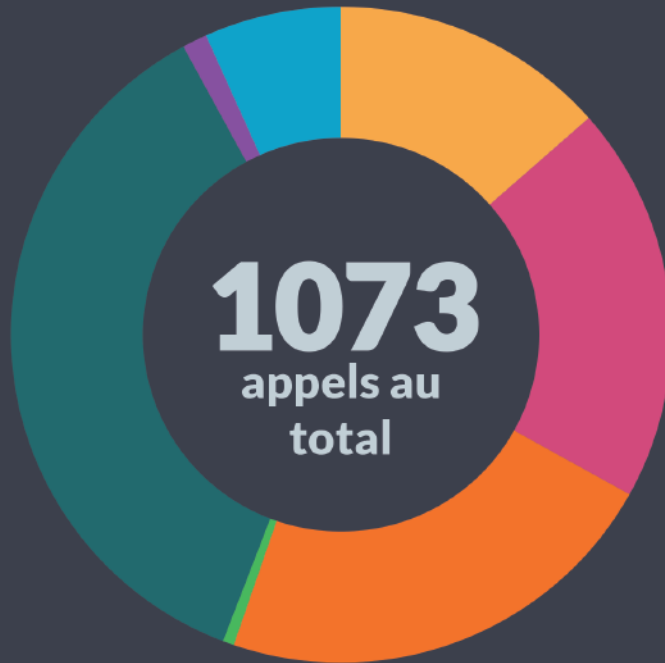
Balayage  
**5**  
Déchèteries  
**163**

Collecte sélective  
**125**

Encombrants  
**7**

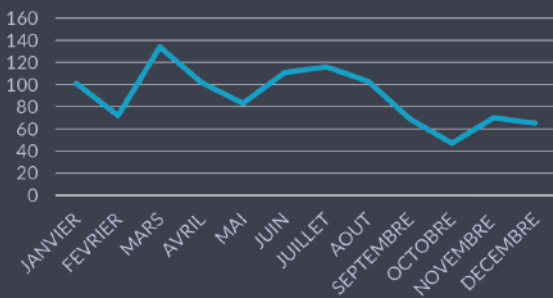
Redevance  
**55**

# PEDD 2021



Renseignements	Fiscalités déchets	Autres	Oublis de collecte	Dotation de bac	Bac cassé	Bac volé
389	13	72	145	210	238	6

TYPES D'APPELS



APPELS DURANT L'ANNÉE



**04:00:45**  
Jours : Heures : Minutes

TEMPS PASSÉ  
AU TÉLÉPHONE



# PARTIE 2

---

## LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

# 1. LES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

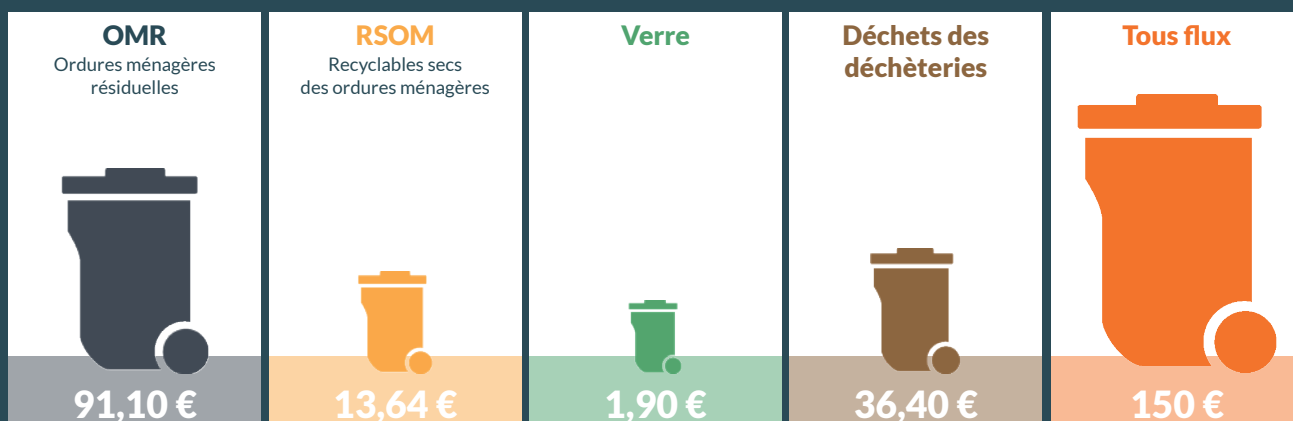
► L'ensemble de ces prestations sont inscrites budgétairement dans les charges à caractère général.

Société	Nature prestation	Type de contrat	Montant annuel TTC
ALVEA	Fourniture de carburant	Marché	179 441,64 €
BEZIERS POIDS LOURDS	Pièces et réparation poids lourds	Bon de commande	107 147,88 €
BRESSON PNEUMATIQUES	Fournitures et réparation de pneumatiques	Bon de commande	46 796,20 €
FAUN	Pièces et réparation des bennes	Bon de commande	52 098,08 €
AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANNEE	Traitement des OMR	convention	956 495,33 €
AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANNEE	Gestion déchèterie / quai transfert /casiers ex SITOM	convention	472 973,24 €
DELTA RECYCLAGE/PAPREC	Traitement des produits de collecte sélective	Marché	209 036,66 €
SMN NICOLLIN	Transport et traitement des gravats	Marché	34 748,34€
ALLIANCE ENVIRONNEMENT	Transport et traitement des déchets verts	Marché	44 410,95 €
VALORIDEC	Transport et traitement du bois	Marché	83 469,15 €
VALORIDEC	Transfert et transport des produits de collecte sélective	Marché	47 332,45 €
COVED	Transport et traitement des encombrants	Marché	285 019,42 €
TRIADIS	Transport et traitement des déchets dangereux des ménages	Marché	49 299,62 €

## 2. LE COÛT AIDÉ DES DIFFÉRENTS FLUX

► La Domitienne a fait le choix d'utiliser la matrice « Compta coût » de l'ADEME afin de pouvoir analyser de façon détaillée ses budgets de fonctionnement et d'investissement vis-à-vis des différents flux de déchets. Cette méthode permet ainsi de comparer ces chiffres vis-à-vis d'autres collectivités en France : en fonction des résultats, des pistes d'amélioration peuvent ainsi être étudiées.

### COÛT AIDÉ EN € HT/HABITANT



### COÛT AIDÉ EN € HT/TONNE



# 3. LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

L'accroissement des coûts de traitement des déchets a conduit La Domitienne à augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui passe de 16,4% en 2020 à 18,4 % en 2021 et 20,4% en 2022. Cette hausse, qui va se poursuivre dans les années à venir, touche toutes les intercommunalités françaises. Elle est nécessaire.

## Pourquoi ces changements ?

### 1 Augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) : effets sur les ordures ménagères et les encombrants

Les coûts de traitement de nos déchets ne cessent d'augmenter et la fiscalité en rapport aussi. La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) créée par l'état, qui est due dès lors qu'une tonne de déchets est enfouie, augmente de manière exponentielle. En 2025 on sera à 65€ de TGAP par tonne enfouie.

De plus, depuis 2018, les incidents sur l'usine VALORBI gérée par l'Agglomération Béziers Méditerranée où sont traitées nos ordures ménagères, nous ont obligés à externaliser la gestion de nos déchets sur d'autres sites et cela à un coût largement supérieur : on passe de 67€ HT la tonne en 2018, 126,85€ HT en 2020 et 134,60€ en 2021.

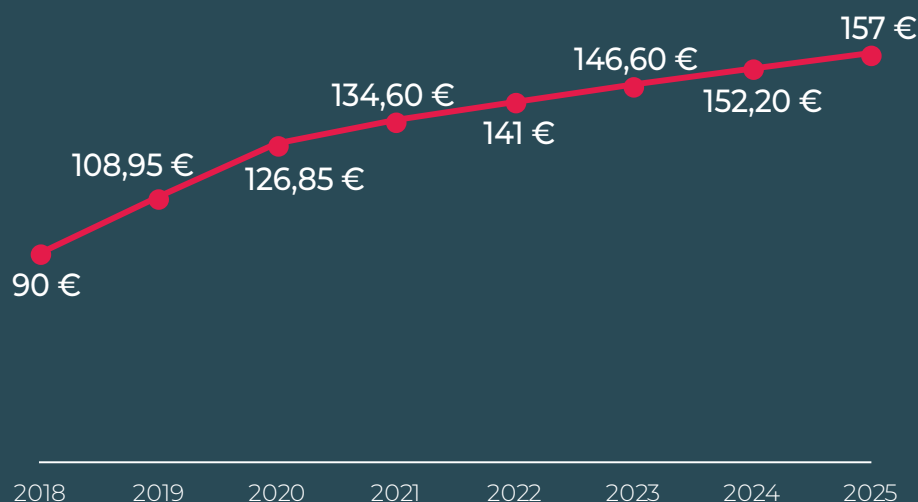
➤ La TGAP s'applique également sur les encombrants collectés en déchèteries (1471 tonnes /an) dont 97% sont enfouis.

## ÉVOLUTION DE LA TGAP

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
Evolution de la TGAP (en €/tonne de déchet enfouie)	24	25	37	45	52	59	65



## 2 Augmentation de coûts de traitements des ordures ménagères



## 3 Baisse des recettes liées au tri des déchets

Les débouchés pour les produits de collecte sélective manquent, et les prix des matières recyclées diminuent. Le confinement n'a pas arrangé les choses. Par conséquent, des filières sont sous tension (métaux, papiers-cartons par exemple). Cela a une incidence sur les prix de reprise des matériaux, versés aux collectivités. **Pour autant, il est toujours moins coûteux de trier ses déchets que de les mettre dans votre poubelle à ordures ménagères !**



## 4 Les leviers d'actions

- Dès 2021, La Domitienne s'est engagée pour trois ans, à effectuer une caractérisation de ses ordures ménagères : il s'agit de classer par catégories tout ce qui se retrouve dans les ordures ménagères, y compris et cela en grande majorité, ce qui ne devrait pas s'y trouver : déchets recyclables, produits alimentaires non consommés voire toujours emballés (environ 10%), biodéchets, etc. Ainsi, il sera possible de déterminer les leviers à engager afin de réduire la part des déchets enfouis.
  - En 2022, la Communauté de communes mettra en place l'extension des consignes de tri des plastiques (pots de yaourt, films plastiques, barquettes...), autrefois jetés avec les ordures ménagères. Ces déchets pourront être collectés dans le bac jaune.
  - Elle travaille sur la collecte des biodéchets (obligation réglementaire au 31/12/2023) qui pourrait réduire de près de 35% le poids des poubelles d'ordures ménagères. Elle envisage aussi de généraliser le tri à la source des biodéchets au travers d'une étude relative au futur schéma de collecte. Celle-ci aura un volet spécifique sur la tarification incitative.
- Enfin, il sera proposé des solutions de broyage des déchets verts à domicile.



# LEXIQUE

- **OMR** Ordures Ménagères Résiduelles
- **DEA** Déchets d'élément d'ameublement – Filière
- **DEEE** Déchets d'équipements électriques et électroniques
- **DV** Déchets verts
- **DDM** Déchets Dangereux des Ménages
- **JRM** Journaux – revues- magazines
- **TTC** Toutes taxes comprises
- **ADEME** Agence de l'Environnement Et de la Maîtrise de l'Energie
- **UVOM** Unité de Valorisation des Ordures Ménagères
- **PAV** Point d'Apport Volontaire (les usagers sont invités à se déplacer à un lieu de collecte précis)
- **PAP** Porte-à-porte
- **EMR** Emballages ménagers Recyclables
- **ELA** Emballages Liquides Alimentaires
- **EPCI** Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **CCLD** Communauté de Communes La Domitienne
- **PR** Pôle Ressource de la CCLD
- **PEDD** Pôle Environnement et Développement Durable de la CCLD
- **UTOM** Unité de Traitement des Ordures Ménagères
- « **Haut de quai** » (à propos d'une déchèterie) : c'est la partie gardiennage et fonctionnement de la déchèterie.
- « **Bas de quai** » (à propos d'une déchèterie) : c'est la partie collecte et traitement des déchets déposés par les usagers.
- (filière) **REP** (Filière à) Responsabilité Elargie du Producteur. Filière où les producteurs paient pour la mise sur le marché de leurs produits qui deviendront ensuite des déchets. Cet argent sert à financer la collecte et le traitement des produits devenus déchets. Cas pour les D3E, DEA, Textiles, ...
- **SMDOB** Syndicat Mixte Déchets Ouest Biterrois (syndicat d'études spécialisé dans la gestion des déchets)
- **TEOM** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- **PLPD** Plan Local de Prévention des Déchets
- **PNPD** Plan National de Prévention des Déchets
- **LTECV** Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte

# NOTES

# NOTES



**Adresse**

Avenue de l'Europe  
34370 MAUREILHAN



**Contacts**

04 67 90 40 90  
04 97 90 40 95



**Site Internet**

[www.ladomitienne.com](http://www.ladomitienne.com)

